

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT ET UN FEVRIER DEUX MIL VINGT  
\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT  
Le 21 FEVRIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,  
Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER,  
Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée TORRES, Mme Chantal  
VARAGNAT, Mme Sylvie JERDON et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Laurent  
FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, Mario  
SCARNA, M. Michel LAGIER, M. Éric BESSEY, M. Jean-Luc DUVILLARD, M. Jacques  
MEILHON, M. Jean-Claude CORBIN

Pouvoirs :

M. Patrick BOUVET donne pouvoir à Mme Anne-Virginie POUSSE  
Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à M. Mario SCARNA  
Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à M. Pierre GRATALOUP  
Mme Stéfania FLORY donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28  
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24  
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 4  
CONVOCATION EN DATE : 14 février 2020  
DATE D'AFFICHAGE : 28 février 2020

-----  
**OBJET : Affectation des résultats 2019**

-----**N°2020/018**

**Vu** les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales  
fixent les règles de l'affectation des résultats.

**Vu** l'adoption du compte administratif de l'exercice 2019,

**Oùï** l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

**Statuant** sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019,

**Constatant** que le compte administratif, conformément au compte de gestion, fait apparaître

- Un excédent de fonctionnement de clôture cumulé de : **1 479 586.31 €**
- Un excédent d'investissement de clôture cumulé de : **1 167 876.66 €**

**Je vous propose d'affecter au compte :**

- 1068-ONA-01 Excédent de fonctionnement capitalisé : **1 179 586.31 €**
- 002-ONA-01 Excédent de fonctionnement reporté : **300 000.00 €**
- 001-ONA-01 Excédent d'investissement reporté : **1 167 876.66 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

28 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, le Maire

